



CONDITIONS – INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Inscription

- ◆ Les inscriptions seront acceptées **jusqu'au dimanche 12 mai 2019 à minuit** (heure locale).

Modification & annulation d'inscription

Toute annulation et /ou modification de votre inscription doivent être envoyées par écrit à MCI à l'adresse suivante : ambassadorclub@mci-group.com.

Pour toute annulation reçue jusqu'au **mercredi 24 avril 2019 à minuit** (heure locale), CHF 50.00 de frais administratifs seront prélevés sur le remboursement de vos frais d'inscription. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Hébergement

MCI agit en tant qu'agence officielle pour la gestion de l'hébergement. Vous trouverez ci-dessous les conditions d'annulation et de paiement.

Conditions de paiement :

Pour les réservations d'hôtel, un **dépôt équivalent à une nuit** doit être réglé par transfert bancaire. La réservation sera confirmée dès réception de votre paiement.

Les organisateurs ne seront pas responsables du paiement des réservations individuelles et ne seront en aucun cas responsables de fournir une garantie à l'hôtel. L'hôtel peut demander, à l'arrivée, auprès de chaque client, une carte de crédit comme garantie de paiement. L'hôtel peut facturer ou pré-bloquer un montant sur la carte de crédit du participant pour garantir des éventuels extras. Chaque hôtel a sa propre politique indépendante.

Modification & Annulation d'hébergement :

Toute question ou demande d'information supplémentaire, de modification ou d'annulation de réservation de chambre doit être adressée directement à **MCI** par écrit afin d'éviter tout malentendu. Veuillez ne pas contacter l'hôtel directement.

Conditions d'annulation :

Cornavin

- Pour les demandes d'annulation reçues jusqu'à **72h avant la date d'arrivée** : **100%** du montant total de votre réservation est remboursable sans frais. Passé ce délai, **100%** du montant total est dû.

Novotel

- Pour les demandes d'annulation reçues jusqu'au mercredi **17 avril 2019** : **100%** du montant total de votre réservation est remboursable sans frais.
- Pour les demandes d'annulation reçues **entre le jeudi 18 avril 2019 et le mercredi 1^{er} mai 2019** à minuit: **70%** du montant total de votre réservation est dû.
- Pour les demandes d'annulation reçues **entre le jeudi 2 mai 2019 et le mercredi 8 mai 2019** à minuit: **85%** du montant total de votre réservation est dû.
- Pour les demandes d'annulation reçues à partir du **jeudi 9 mai 2019**, **100%** du montant total de votre réservation est dû.

EastWest

- Pour les demandes d'annulation reçues jusqu'au mercredi **17 avril 2019** : **100%** du montant total de votre réservation est remboursable sans frais.
- Pour les demandes d'annulation reçues **entre le jeudi 18 avril 2019 et le mercredi 1^{er} mai 2019** à minuit: **55%** du montant total de votre réservation est dû.
- Pour les demandes d'annulation reçues à partir du **jeudi 2 mai 2019**, **100%** du montant total de votre réservation est dû.

Conditions d'arrivée:

Remise des clés : 16:00 – horaire à titre indicatif pouvant varier selon les établissements. Si vous souhaitez arriver plus tôt, des coûts additionnels peuvent s'appliquer. Si vous prévoyez d'arriver après 20:00, veuillez informer MCI à l'avance. Retour des clés : jusqu'à 11:00. Pour tout retard, des frais pourraient s'appliquer.

Les arrivées/départs avant ou après les horaires officiels ne peuvent être garantis gratuitement et sont soumis à l'accord de l'hôtel.

Non-présentation

Dans le cas où vous ne vous présentez pas à l'hôtel le jour de votre réservation, l'hôtel se réserve le droit de facturer le montant total correspondant à votre séjour.

Conditions de paiement

Méthodes de paiement :

- Seuls les paiements par **virement bancaire** sont acceptés et doivent être effectués en francs suisses (CHF) à l'ordre de :

Ambassador Club Genève

Chemin Maisonneuve 44
1219 Genève

UBS SA

Avenue Centrale 91
1884 Villars-sur-Ollon
N° de compte: 0249-113625.40Z
IBAN : CH23 0024 9249 1136 2540 Z
BIC : UBSWCHZH80A

Dès la fin de votre enregistrement en ligne, vous recevrez une facture correspondant à vos réservations. **Cette facture tient lieu de contrat. Une fois celle-ci éditée, les conditions de paiement et d'annulation s'appliquent.**

Tous les paiements doivent être libellés en francs suisses (CHF). Veuillez indiquer « Assemblée des Délégués » ainsi que votre identifiant (I/XXX). **Tous les frais devront être pris en charge par le client (payeur).**

Aucun badge ne sera délivré si la facture finale n'est pas soldée.

Pour toute modification et/ou nouvel enregistrement effectué sur place, vous devrez vous acquitter directement de la somme totale due (en espèces).

Aucun **remboursement** ne sera effectué avant la fin du congrès, une fois votre facture finale validée.

Conditions générales

Les conditions d'annulation indiquées dans le présent document s'appliquent pour le jour indiqué jusqu'à minuit, heure d'Europe centrale (HEC).

Politique de confidentialité des données :

Pour plus d'informations sur la façon dont vos données seront utilisées, nous vous invitons à lire attentivement la politique de protection des données et de confidentialité (MCI agissant en tant que processeur de données).

Le participant se soumet à la politique de protection des données détaillée ici :

<https://www.mci-group.com/privacy-statement>

Assurance, désistement et responsabilité :

Il est recommandé aux participants d'obtenir la couverture assurance adéquate pour leur voyage (santé, accident, rapatriement, annulation, vol) avant de partir. Club Ambassador Genève et MCI en tant qu'organisateur ne portent aucune responsabilité en cas d'accident, de blessure, de perte ou d'endommagement d'objets personnels dû ou provoqué par les participants et personnes accompagnantes pendant ou à la suite de l'Assemblée des Délégués ni pendant aucun des événements organisés autour de celle-ci.

Club Ambassador Genève et / ou leur agent MCI SUISSE S.A. et / ou ses propres agents peuvent le cas échéant, et pour toute raison indépendante de leur volonté, annuler ou modifier, sans préavis, l'Assemblée des Délégués et/ou son contenu ou tous horaires, plans ou activités liées directement ou indirectement à ladite manifestation. Aucune compensation ne sera accordée pour les dommages pouvant résulter de telles modifications ou annulations. En outre – et à l'exception de tout dommage intentionnel ou négligence grave de la part de Club Ambassador Genève et / ou de leur agent MCI SUISSE S.A. et / ou de ses propres agents – ni Club Ambassador Genève, ni leur agent MCI ni ses propres agents ne seront responsables des dommages directs ou indirects, y compris les dommages immatériels, subis par les participants du fait du non-respect des clauses de ce document.

En ces circonstances, Club Ambassador Genève se réserve le droit de rembourser les frais d'inscription après avoir déduit les frais déjà encourus lors de l'organisation l'Assemblée des Délégués et qui n'ont pu être récupérés de tierces parties. Club Ambassador Genève se réserve le droit de modifier le programme qui n'est publié qu'à titre indicatif.

MCI et Club Ambassador Genève ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de dommages matériels ou corporels encourus par les participants lors de l'Assemblée des Délégués. Chaque participant doit s'assurer en conséquence.

Force majeure :

Club Ambassador Genève et MCI se dégagent de toute responsabilité pour la non-exécution partielle ou totale du présent contrat comme résultat d'un événement fortuit, d'un acte causé par un tiers ou un cas de force majeure tels que: mesures d'urgence instaurées par le gouvernement ou les autorités locales ; actes de terrorisme, grève totale ou partielle, guerre, fermeture, inondation, incendie, causes naturelles, ou toute autre cause indépendante de la volonté de l'hôtel et qui empêcherait l'hôtel d'accueillir les clients du Club Ambassador Genève ou de MCI ou si, pour les mêmes raisons, la manifestation est annulée par Club Ambassador Genève et/ou MCI.

Diffusion photographique / vidéographique

Pendant l'Assemblée des Délégués Club Ambassador Genève peut procéder à des captations photographiques, vidéographiques et sonores. Ce matériel sera utilisé dans les bulletins d'information et d'autres supports promotionnels du Club Ambassador Genève, sous forme imprimée, électronique ou autre, y compris le site Web. En participant à cette assemblée, vous autorisez Club Ambassador Genève à utiliser à des fins pédagogiques ou promotionnelles, dans ses

publications (imprimés, site Web ou n'importe quel autre support), votre photographie, votre image ou des enregistrements audio/vidéo de votre personne, en totalité ou en partie, sans restriction ni limite. Club Ambassador Genève, les membres de son club, ses employés et toutes les personnes concernées sont déchargées de toute responsabilité liée à la captation, à la numérisation ou à la publication d'entretiens, de photographies, d'images informatiques et d'extraits audio/vidéo. Si vous ne souhaitez pas être photographié/e ou enregistré/e en vidéo, veuillez en informer les personnes chargées des captations.